

CONSEIL MUNICIPAL**AVIS DE REUNION**

Le Conseil Municipal se réunira en séance le :
Jeudi 3 juillet 2008 à 20H00 – Salon d'Honneur
“ O R D R E D U J O U R ”

N°	Objet
0/	Adoption du Compte Rendu du Conseil Municipal du 29 mai 2008,
01/	Remplacement d'un Conseiller Municipal suite à démission,
02/	Opposition à la fermeture de classe sur l'école pré-élémentaire Jean Moulin 1,
03/	Travaux de sécurité et de gros entretien dans différents établissements scolaires - Demande de financement au Conseil Général dans le cadre du dispositif - Fonds Scolaire 2008,
04/	Approbation de l'acte constitutif du Groupement de Commandes pour les Services de Communications Electroniques,
05/	Modification du Tableau des Effectifs,
06/	Détermination du nombre de représentants titulaires du Personnel au Comité Technique Paritaire,
07/	Détermination du nombre de représentants titulaires du Personnel au Comité d'Hygiène et Sécurité,
08/	Versement de la Cotisation 2008 à l'Association des communes du Val d'Oise pour la protection de l'environnement et la limitation des nuisances aériennes (A.P.E.L.N.A)
09/	Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association du Centre Social Les Doucettes,
10/	Versement de subventions communales dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2008,
11/	Modification des tarifs de l'Espace Lino VENTURA,
12/	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de demander une subvention au Conseil Général du Val d'Oise,
13/	Programme d'Assainissement 2008- Réhabilitation du réseau eaux usées des rues Louis Choix et de l'avenue de la Division Leclerc et extension du réseau eaux usées de l'avenue Ambroise Croizat - Demande de subventions,
14/	Assainissement - Calcul de la péréquation - Redevance communale 2008,
15/	Fixation de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution et de transport de gaz pour l'année 2007,
16/	Lancement d'un appel d'offre ouvert pour la création, l'extension et la réhabilitation des réseaux d'assainissement- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de lancer le marché et les documents s'y rapportant
17/	Lancement d'un appel d'offres ouvert relatif à la fourniture de véhicules légers et de véhicules utilitaires et engins - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de lancer le marché et les documents s'y rapportant,
18/	Avenant n°1 au marché de maîtrise d'oeuvre relatif à la construction et à la démolition du Centre Social Dulcie September,

19/	« Garges Demain » - Programme de rénovation urbaine du quartier des Doucettes - Acquisition de la parcelle AY 2,
20/	Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour déposer une demande de Permis de Démolir sur la parcelle cadastrée AY 2 sis, 11, Rue des Gaillards,
21/	"Garges Demain" - Rénovation de la Dame Blanche Ouest - Acquisition du Centre Commercial des Mouettes,
22/	« Garges Demain » - Rénovation de la Dame-Blanche Ouest Constitution d'une emprise foncière pour la construction de logements - Acquisition de terrains non bâtis du Conseil Général du Val d'Oise, sis le long de la RD 125 E (Avenue F. Mitterrand),
23/	« Garges Demain » -Rénovation de la Dame-Blanche Ouest - Autorisation donnée au Maire d'acquérir un appartement plus cave au 9 Rue Jean-Jacques Rousseau (lots 299 et 781 de la copropriété des Vergers)
24/	Convention régionale de renouvellement urbain - Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention,
25/	« GARGES DEMAIN » - Rénovation Urbaine du quartier Muette - Reconstruction du Centre Social Municipal Dulcie September - Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour solliciter les financement,
26/	Adoption du Règlement Intérieur du Conseil Municipal,
28/	Décisions du Maire,
29/	Contrats et Conventions.

Fait à Garges-lès-Gonesse, le 24 juin 2008

Le Maire

Maurice LEFEVRE